

M. FRANÇOIS FOURNIER

Absent

M. SERGE BILODEAU

Administration

- Mentionne sa présence à une rencontre avec Fernandez communication;
- Mentionne sa présence lors d'une conférence téléphonique pour le règlement de certains points restants à résoudre pour la convention collective;
- Informe de la signature de la convention collective;
- Mentionne avoir assisté au comité RH et à une formation RH à la Malbaie;

Travaux publics

- Mentionne sa présence à une rencontre pour discuter de l'entente avec le Ministère des transports – Rond-point de la Martine via la Rue Principale;
- Confirme l'acceptation de la subvention pour l'acquisition d'une boîte de tranchée en collaboration avec la municipalité de Les Éboulements;

Sécurité civile

- Informe le public concernant l'agent de sécurité pour l'application du règlement sur la qualité de vie;

Suivi des questions du public lors de la séance tenue le 10 février 2020

- Concernant la possibilité de placer des dos d'âne sur la rue Principale, le MTQ mentionne que la municipalité peut le demander mais qu'il est certain du refus.
- Limite de vitesse abaissée à 30 km dans la zone scolaire. Il explique que l'école n'étant pas située sur la rue Principale, la demande sera refusée comme elle l'a été ailleurs dans Charlevoix et pour la même raison.

MME MARIE-ÈVE GAGNON

INFORME :

- Que des modèles de la page d'accueil pour le nouveau site web ont été soumis pour le choix à tous les employés à l'administration et que les citoyens auront éventuellement à se prononcer sur certaines parties de ce nouveau site en construction;
- Que l'implantation d'une garderie privée demeure une priorité;
- Aucun développement concernant l'avis juridique relié au Chemin les Vieilles Côtes;
- Que pour la danse Hip Hop pour les jeunes, l'inscription est prolongée au 17 mars;

JÉRÔME BOUCHARD

Absent

JACQUES BOUCHARD

- Aucun commentaire

OLIVIER DUFOUR

INFORME :

- Que la patinoire est toujours fonctionnelle;
- Qu'il assistera à une deuxième rencontre du comité d'harmonisation en avril prochain;
- Que l'activité du Red Bull Ice en est une nationale;
- Que le jeu à être installé au Carrefour Plein Air est en commande et que les jeunes de l'École St-François ont eux-mêmes statué sur le choix;
- Que la journée hivernale à générer la participation de plus ou moins 30 personnes;